



Les Écologistes d'Alsace est un parti politique qui contribue au développement des idées de l'écologie politique. Il a pour but de débattre des alternatives possibles à la société actuelle, de proposer un projet de société durable et respectueux du vivant et d'agir dans tous les domaines relevant de l'écologie.

## Les Écologistes d'Alsace

7 rue de l'Épine  
T +33 3 88 32 22 66  
Mail : alsace@eelv.fr  
Site Internet :  
<https://alsace.lesecologistes.fr/>

## Le point de vue Des Écologistes Alsace

### Refusons le projet de Technocentre à Fessenheim !

La lutte anti-nucléaire fait partie de l'ADN du parti Les Écologistes. D'abord contre la prolifération des armes nucléaires, puis contre le nucléaire civil, les Écologistes militent de longue date pour la sortie du nucléaire. Le nucléaire est une industrie dangereuse et coûteuse. Le 10 octobre dernier, a été lancée une consultation publique à propos du projet de Technocentre à Fessenheim. Porté par Electricité de France (EDF), ce projet consiste à mettre en place une usine destinée au recyclage de métaux dits très faiblement radioactifs, issus du démantèlement des installations nucléaires et de la maintenance du parc de production.

Ce projet nous rappelle que le nucléaire produit des déchets ingérables à l'échelle d'une vie humaine. Avec le projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure, et le possible confinement des 42 000 tonnes de déchets enfouis à Stocamine, ce nouveau projet fera de notre région la poubelle de la France.



## Un projet délétère pour le territoire de Fessenheim !

Le retraitement de matériaux radioactifs ne sera pas sans conséquence sur la santé et l'environnement des habitants de Fessenheim. Les risques liés à l'exposition des populations à la radioactivité et à des rejets toxiques sont connus.

Le technocentre n'est pas en adéquation avec le « Projet de Territoire » de Fessenheim, notamment ÉcoRhéna, qui a pour ambition de faire du Haut-Rhin, « un modèle de la transition énergétique et écologique », « garant d'un développement durable, solidaire et équilibré », dont le département du Haut-Rhin est signataire. *Source : Projet de Territoire, Notre ambition pour l'avenir du territoire de Fessenheim.* Quel entrepreneur souhaitera s'installer à proximité d'une installation de retraitement radioactive ? Ainsi, ce technocentre, sensé compenser les emplois de l'ancienne centrale nucléaire de Fessenheim, en fera perdre plusieurs centaines à court et moyen terme.

Attachées au territoire de Fessenheim, 48 organisations alsaciennes et badoises ont signé la Déclaration de Fessenheim pour refuser le technocentre et toute nouvelle installation nucléaire en Alsace. Il est temps de renouer avec les pratiques démocratiques et de considérer les alertes des associations agissantes

### Aspect transfrontalier

- Cette installation va à l'encontre du Traité d'Aix-la-Chapelle sur la coopération et l'intégration franco-allemandes du 22 janvier 2019 dont l'article 7 prévoit d'axer la reconversion de la zone de proximité de la centrale nucléaire de Fessenheim vers la transition énergétique. De même, le technocentre n'a pas fait l'objet d'un accord dans le projet de territoire.

#### **L'Allemagne écarte le partenariat avec ce projet**

Par courrier du 16.10.2020, M. Franz Untersteller (ministre de l'Environnement, du climat et de la politique énergétique du Bade Wurtemberg) a rappelé que dès le 1er février 2019 le secrétaire d'Etat Ratzmann avait annoncé à François de Rugy (alors ministre français de l'Environnement) qu'une coopération franco-allemande était exclue pour ce Technocentre, position réaffirmée lors de divers événements officiels. Il a également observé que le projet de Technocentre s'oppose aux orientations de projets innovants voulus par le Traité d'Aix la Chapelle.

- Si dans d'autres pays, le suivi des déchets radioactifs est plus souple, aucun autre pays ne produit autant de déchets radioactifs que la France (qui a le plus grand nombre de réacteurs nucléaires par habitant). Pour cette raison, la loi française a mis en place des garde-fous pour protéger la population. Recycler en réintroduisant sur le marché des lingots même faiblement radioactifs rompt cette protection. Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées. Le technocentre rompt le système dérogatoire protecteur en massifiant la remise sur le marché de matériaux radioactifs.

- Le choix d'EDF de tenir l'ASN (agence de sûreté nucléaire) loin de son installation en la classant ICPE et pas INB. Un risque de plus pour le voisinage.

Il existe donc **une véritable Incertitude sur la classification de ce site industriel**

## Transports

En installant le technocentre à l'extrême est du pays, tout le transport des déchets se fera par voie navigable et routière donc à travers tout le pays alors que pour d'autres déchets (Stocamine) on nous met en avant la dangerosité des transports, **où est logique ?** Au sortir du Technocentre, les transports des déchets reprendraient la route vers Bure, vers La Hague et d'autres sites avec tous les risques que cela suppose. **Qu'en est-il du bilan carbone ?**

## Nappe phréatique

Le rapport **ERMES-ii Alsace 2023**

[https://www.aprona.net/uploads/pdf/ermesii/D%C3%A9pliant\\_ermes-ii\\_alsace\\_web.pdf](https://www.aprona.net/uploads/pdf/ermesii/D%C3%A9pliant_ermes-ii_alsace_web.pdf) démontre que la nappe phréatique d'Alsace est déjà bien mal en point à l'heure actuelle, pesticide PFAS etc... faut-il rajouter une industrie lourde fortement consommatrice d'eau au droit de la nappe???

Le terrain prévu se situe 8,5 m en dessous du niveau du Grand canal d'Alsace, ce qui constitue un risque majeur en cas de forte crue ou de rupture de la digue. La rehausse de terrain de 70 cm envisagée, est une solution dérisoire en cas de séisme. Une étude sur le risque sismique et ses conséquences est indispensable.

Nous n'acceptons pas que des éléments radioactifs soient disséminés dans notre environnement et potentiellement intégrés dans des produits de consommation courante. **Tout risque sur la santé, aussi minime soit-il, est INACCEPTABLE**



Lors des différents débats nous entendions parler d'économie circulaire, envoyons ces ferrailles radioactives aux producteurs pour une réutilisation dans la filière existante

## Avec le Technocentre, EDF veut faire croire que le nucléaire est recyclable.

Dans le dossier de démantèlement des réacteurs de Fessenheim (et il y en aura au moins 54 autres à plus ou loin longue échéance) EDF précise que ce démantèlement va générer 405 650 tonnes de déchets, dont 20650 tonnes de déchets radioactifs, dont 14 240 tonnes de déchets TFA, dont 8030 tonnes de déchets métalliques TFA qui pourraient aller dans un Technocentre. Et à 85 % d'efficacité, cela veut dire que l'on vendrait moins de 7000 tonnes de lingots un peu radioactifs. 7000 tonnes recyclées pour un total de 405 600 tonnes de déchets, cela fait un taux de recyclage de 1,7 %. On le voit, il ne s'agit ni de recyclage, encore moins d'économie circulaire

## Conclusion

Ce centre de recyclage des métaux, dits faiblement radioactifs, a pour but une politique nationale nucléaire sans réflexion sur le devenir et recyclage des déchets.

La France ne prévoit pas la fermeture de ses 56 réacteurs, au contraire, elle veut ajouter plusieurs EPR et cela sur les deniers publiques cad nos impôts.

La responsabilité de l'Etat, d'EDF, de tous les décisionnaires économiques et politiques sera totale dans le déficit abyssal de EDF et en cas de problème sanitaire pour les générations futures.

**Avec le technocentre, l'illusion du nucléaire « recyclable »**

